

# Cahier d'acteurs

COMMISSION PARTICULIÈRE DU DÉBAT PUBLIC

## LE PROJET DE TERMINAL MÉTHANIER À ANTIFER

DÉCEMBRE 2007

### Contact

#### Mairie de La Poterie- Cap-d'Antifer

2 place de la mairie  
76280 La Poterie-Cap-d'Antifer  
Tél. 02 35 27 01 55  
mairie.la.poterie@wanadoo.fr

## Commune de La Poterie-Cap-d'Antifer « Sous les vents dominants »

### Présentation



La digue du port pétrolier vue du phare de la Poterie

Notre commune se situe sur le plateau d'Antifer, directement en amont de la Valleuse de Bruneval, elle accueille le plus haut phare d'Europe. Ses 3,5 km de littoral offrent deux plages, Le Fourquet et Antifer seules plages accessibles entre le Havre et Etretat avec celle de Saint-Jouin.

Sa population compte 364 habitants majoritairement jeunes. Ses activités sont tournées vers l'agriculture et le tourisme. La Poterie est un maillon important d'un regroupement pédagogique de 4 communes.

Le terminal pétrolier est dans un rayon de 1 700 mètres du centre bourg et les premières habitations sont à 400 mètres.

### ) Pourquoi intervenir dans ce débat ?

Le débat public touche à sa fin, nous constatons que le sort de notre commune n'a jamais été évoqué en ce qui concerne cet éventuel projet.

### ) Retour sur 31 années de terminal pétrolier

1976 : inauguration du terminal, premier bouleversement de ce secteur côtier, acceptable pour les besoins de la nation.

De par sa situation géographique, notre commune sous les vents dominants sud-ouest est placée en première ligne en ce qui concerne les inhalations intempestives survenant au cours des différentes manipulations pétrolifères ; inhalations que l'on découvre extrêmement dangereuses pour les populations exposées ; Soufre, Benzène, et surtout les C.O.V (composés organiques volatiles) sans parler de l'odeur désagréable dégagée, très perceptible.

« Les cahiers d'acteurs reprennent les avis, observations et propositions formulés au cours des débats. Ils sont sélectionnés par la commission particulière de débat public qui décide de les publier sous forme de cahier d'acteur. Le contenu des textes n'engage que leurs auteurs »

# Cahier d'acteurs

## LE PROJET DE TERMINAL MÉTHANIER À ANTIFER



Plan de La Poterie par rapport au terminal pétrolier

La construction de la digue ayant entravé la circulation des galets, nos plages s'abîment et l'érosion des falaises s'accélère. Le territoire de notre commune rétrécit, bientôt la route conduisant au phare tombera à la mer, suivie plus tard par le phare lui-même. Au cours de ces années, malgré la gêne occasionnée à nos habitants, nous avons été mis à l'écart de tous débats et, qui plus est, de toute compensation. Il est indispensable que cette situation cesse.

### **) 2007 - Débat public concernant l'implantation d'un terminal méthanier dans l'enceinte du terminal pétrolier actuel**

Après avoir suivi assidûment les débats, et dans l'hypothèse où ce projet devrait avoir lieu, notre population déjà touchée par des inhalations de pétrole brut, depuis 3 décennies, aurait à subir en plus les rejets de la torche.

- Quel effet ce cocktail pétrole + gaz brûlés aurait-il sur notre santé ?
- En cas d'accident, le nuage de méthane emprunterait-il l'entonnoir de la Valleuse de Bruneval avant de venir exploser chez nous ?

Est-il raisonnable d'implanter un second risque technologique majeur à proximité d'écoles et structures recevant des enfants ?

L'école de la Poterie accueille 60 enfants âgés de 3 et 4 ans, population extrêmement vulnérable.

La cantine accueille les enfants des écoles de la Poterie et du Tilleul. La garderie et la bibliothèque accueillent les enfants de la Poterie, du Tilleul, de Sainte-Marie-au-Bosc et de Beurepaire.

En 30 ans d'activité du port, la commune classée en zone Seveso, n'a bénéficié d'aucun exercice lié au risque.

Aucune mesure de la pollution engendrée n'a été mise en œuvre. Pourquoi cela changerait-il ?

Il semblerait plus logique d'envisager à moyen terme (disparition des réserves de pétrole) la fermeture du port pétrolier qui n'a reçu que 2 000 navires en 30 ans d'activité, soit en moyenne 67 bateaux par an, et sa transformation en zone pleinement touristique.

De plus, l'eau de nos plages très fréquentées en été, va être encore refroidie !!!! Nous aimerions savoir dans quelle proportion, les chiffres annoncés jusqu'alors durant les débats variant de 2 à 6 degrés. Si la plage de Saint Jouin venait à être supprimée, comment gérer le déplacement de la population fréquentant cette plage ?

## En conclusion

**Force est de constater qu'aucun bilan intermédiaire concernant la santé des populations, la dégradation du littoral, la faune et la flore n'a jamais été publié.**

**Considérant ce passif, la commune émet un avis défavorable à l'implantation d'un terminal méthanier.**